SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK
BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA
BANCA NAZIUNALA SVIZRA
SWISS NATIONAL BANK

Conférence de presse

Berne, le 2 février 2005

Le projet Nouveaux billets de banque

Niklaus Blattner, vice-président de la Direction générale

Introduction

La Banque nationale suisse a pour mission, en vertu de la Constitution et de la loi, de conduire la politique monétaire dans l'intérêt général du pays. Ce mandat inclut également l'approvisionnement en numéraire. C'est pourquoi la Banque nationale exerce le monopole des billets de banques. En d'autres termes, elle a le droit exclusif d'émettre des billets de banque suisses. De ce fait, elle est aussi tenue de créer, si nécessaire, une nouvelle série de billets de banque.

Une nouvelle série de billets de banque comme mesure préventive

Pourquoi la Banque nationale se préoccupe-t-elle en ce moment des travaux préparatoires en vue d'une nouvelle série de billets? Les billets actuels ont été mis en circulation il n'y a pas si longtemps, soit dans les années 1995 à 1998. Ils sont d'une excellente qualité sur le plan graphique et répondent aux exigences modernes. En outre, ils continuent à offrir une bonne protection contre les contrefaçons. Finalement, on peut se poser la question de savoir si les investissements en vue de la préparation d'une nouvelle série de billets de banque suisses en valent la peine, étant donné qu'une seule monnaie, l'euro, est en usage dans les pays nous entourant.

L'adhésion de notre pays à l'Union européenne (UE) ne semble pas d'actualité maintenant, mais elle ne peut être exclue à l'avenir. Une adhésion entraînerait vraisemblablement l'adoption de l'euro et, partant, les billets de banque suisses deviendraient obsolètes. A l'heure actuelle, nous ne savons pas si et quand un tel scénario d'adhésion se réalisera. Quand bien même des négociations d'adhésion devaient être entamées relativement tôt, en 2008 par exemple, et menées rapidement, une phase transitoire serait prévue. Si de telles négociations aboutissaient en 2011 déjà, avec à la clé l'adoption de l'euro, les billets de banque suisses resteraient en circulation au moins jusqu'en 2015. La Banque nationale se voit ainsi tenue de commencer le développement d'une nouvelle série de billets et ce en tant que mesure préventive. Cela s'explique par les nouvelles technologies et les exigences élevées, spécifiques à notre pays, posées à la qualité graphique des billets de banque. Ces deux facteurs nécessitent une phase de préparation appropriée. Le fait que les travaux préparatoires peuvent certes être arrêtés en tout temps, mais surtout qu'ils ne peuvent être mis en route rapidement ou rattrapés en cas de retard a joué un rôle déterminant dans notre décision de les intensifier aujourd'hui. La décision de la Banque nationale ne peut donc être interprétée comme une prise de position en matière de politique européenne. Au contraire, il s'agit uniquement d'une mesure préventive et rien d'autre.

Niklaus Blattner BNS

Berne, le 2 février 2005

Sécurité des billets

Les développements dans les technologies de reproduction exigent que l'institut d'émission, auquel il incombe d'assurer la sécurité de ses billets de banque, doit constamment avoir une avance sur le plan technologique s'il veut l'emporter sur les contrefaçons des faussaires, mais aussi sur celles qui ont été confectionnées à l'aide de photocopieuses ou de scanners. A cela vient s'ajouter le fait que l'on utilise aujourd'hui de plus en plus d'éléments de sécurité, qui étaient réservés jusque-là aux billets de banques uniquement, pour protéger notamment des documents, des médicaments et des articles de marque. Il en découle une banalisation et une propagation des compétences en matière de sécurité au niveau des fabricants. Un nombre toujours plus élevé de personnes dans toujours plus de pays dispose d'éléments de savoir-faire dans le domaine de la sécurité, domaine qui concernait jusque-là les billets de banque uniquement. Une telle évolution représente un danger potentiel pour la sécurité des billets de banque.

Ce sont surtout les développements dans les technologies de reproduction qui ont amené une réduction de la durée de vie d'une série de billets, la faisant passer de guarante à quinze ans environ au cours des décennies. Cette durée de vie pourrait encore s'amenuiser à l'avenir. Dans le passé, les faussaires devaient être notamment au bénéfice de capacités à la fois manuelles et artistiques. Aujourd'hui, les contrefaçons ne sont plus seulement l'affaire de spécialistes; elles sont de plus en plus confectionnées par des amateurs à l'aide de photocopieuses et d'imprimantes couleurs ainsi que de scanners. La diffusion à grande échelle de PC ainsi que de scanners et d'imprimantes, peu onéreux mais d'excellente qualité, permet de nos jours à pratiquement chaque personne de produire de bonnes contrefaçons sans trop d'efforts. Les six éléments de sécurité bien connus, qui figurent sur nos billets de banque, restent difficile à contrefaire, et le public est en mesure de vérifier facilement l'authenticité des billets de banque. Nous avons également mis à jour, dans la mesure du possible et du raisonnable, l'actuelle série en circulation sur le plan de la sécurité. Les microtrous connus sous l'appellation de "nombre perforé" et qui ornaient à l'origine uniquement les grosses coupures de 100, de 200 et de 1000 francs ont été étendus depuis l'an 2000 à toutes les coupures en circulation. On ne peut toutefois exclure que, grâce aux progrès réalisés dans les technologies de reproduction, les éléments de sécurité utilisés actuellement puissent être un jour copiés en partie. C'est pourquoi il convient de recourir aux technologies les plus récentes et aux phénomènes optiques pour protéger les billets de banque. Développer ces technologies jusqu'au stade de leur application dans la pratique nécessite beaucoup de temps. Aussi notre décision de créer une nouvelle série de billets de banque ne pouvait-elle plus se faire attendre.

Thématique de la nouvelle série de billets de banque

Le public s'intéresse sans doute davantage à la thématique et au graphisme d'une nouvelle série de billets de banque qu'aux techniques de sécurité. D'un côté, les motifs doivent pouvoir être saisis aisément et doivent être marquants. De l'autre, les billets de banque sont une carte de visite de notre pays. Leur graphisme doit satisfaire à des exigences sur le plan artistique et transmettre également des valeurs qui représentent notre pays et qui sont partagées par la population.

Niklaus Blattner BNS

Berne, le 2 février 2005

Plusieurs experts des domaines du graphisme et de la communication ont été chargés, à un stade préalable, d'élaborer la thématique de la nouvelle série de billets de banque. Ils ont soumis plusieurs propositions. La Direction générale de la Banque nationale a opté pour le thème "La Suisse ouverte au monde" ("Weltoffene Schweiz"). Cette thématique permet de présenter la Suisse en tant que pays moderne, axé sur l'extérieur. Il conviendra donc de la représenter comme une entité ouverte sur le monde et un lieu de rencontre pour le monde. Il ne s'agit pas de placer au premier plan des personnes, des découvertes ou des faits marquants, mais un état d'esprit et le rayonnement qui en émane: la Suisse en tant que plate-forme pour le dialogue, le progrès, l'humanité, l'événement, la créativité et la recherche de concepts en vue de solutions pragmatiques adaptées à des institutions. Ces thèmes seront abordés en mettant l'accent sur l'économie, l'éducation, la recherche et le développement, les droits de l'homme, le tourisme et la détente, la culture et, enfin, le sport. Les thèmes à représenter sont au nombre de six et portent sur les activités négocier et échanger, enseigner et chercher, aider et intercéder, savourer et se détendre, créer et concevoir ainsi que décider et réaliser. A chaque thème correspondra une coupure de la nouvelle série de billets de banque.

Lors de l'élaboration de la série, on s'assurera que les thèmes, et non pas des événements isolés ou des institutions, soient au premier plan. On renoncera à toute représentation traditionnelle de personnalités ainsi qu'à l'illustration d'acquis et d'institutions du passé. Ainsi, la reproduction d'une université sur un billet de banque ne doit pas servir à montrer l'université elle-même, mais pourrait symboliser par exemple le thème du progrès. Comme précédemment, la série de billets de banque doit former une "famille" sur le plan des thèmes et sur celui du graphisme. Cela signifie que chaque coupure doit avoir sa spécificité tout en possédant suffisamment de caractéristiques communes pour qu'on puisse reconnaître aisément son appartenance à la nouvelle série.

Concours d'idée

Un concours d'idées sera organisé cette année en vue de la création de la nouvelle série de billets de banque. A cette fin, douze graphistes sont invités à y participer. Les conditions qu'ils doivent remplir sont les suivantes:

- N'avoir pas plus de 45 ans.
- Exercer une activité en Suisse.
- Connaître les principales techniques d'impression.
- Avoir déjà fait ses preuves en matière de création et de graphisme.
- Disposer d'une infrastructure appropriée et des ressources nécessaires en personnel afin de garantir la continuité ou, le cas échéant, être prêt à les étoffer.
- Etre disposé à s'engager dans une tâche de longue haleine.

En avril 2005, un séminaire sur les billets de banque sera organisé pour ces graphistes, séminaire au cours duquel ils apprendront à mieux connaître la matière. Le séminaire marquera le début du concours d'idées. Les participants pourront envoyer leurs projets jusqu'au 31 octobre 2005. Les travaux seront évalués et récompensés par un jury. Les projets seront présentés à fin novembre 2005 dans le cadre d'une exposition ouverte au public.

Niklaus Blattner BNS

Berne, le 2 février 2005

Composé d'experts dans les domaines de l'art et du graphisme, le jury sera présidé par le professeur Jean-Christophe Ammann, historien d'art, concepteur d'expositions et ancien directeur du musée d'art moderne de Francfort-sur-le-Main. La Banque nationale se réserve toutefois le droit de désigner le graphiste avec lequel elle collaborera. Il pourra s'agir, mais pas nécessairement, d'un des lauréats du concours d'idées.